

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

	Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ	Délibération n° D20262206-08 Du 22 juin 2026 BUDGET COMMUNAL EMPRUNT
---	---	---

Nombre de membres				Date de la convocation	17.06.2026
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	17.06.2026
En exercice	15				
Qui ont pris part à la délibération	14	Pouvoir	1		

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux du mois de juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – DELORME D – DESSALCE S – CHATAING P – MAILLET-BERT P – SANTORO B – BONNEVAUX V – PITAVY A – CHABRIER C – DAURELLE T – GALLON S – BOUREILLE C – RIVAL N – DE CAESTECKER M – MEY L (14)

Absents avec pouvoir : CHABRIER C (1)

Absents sans pouvoir : (0)

Secrétaire : Sandrine DESSALCES

BUDGET COMMUNAL EMPRUNT

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'au vu des projets d'investissement de l'exercice avec notamment la maison Valeyre, il y aura nécessité de contractualiser un emprunt pour l'équilibre financier du budget communal.

Une consultation a été lancée. Toutes les offres n'ont pas pu être finalisées à ce jour
Monsieur le Maire propose à l'assemblée de reporter sa décision au prochain conseil.

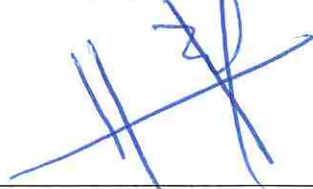
Où cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ;

- **Décide de sursoir à sa décision.**

Fait à Usson en Forez, le mardi 30 juin 2026.



Hervé BÉAL, Maire



Sandrine DESSALCES, secrétaire de séance

